

# FAITS DIVERS

faits-dj.union@sonapresse.com

## Mitzic : l'employé d'une société forestière était un trafiquant de drogue



Photo : AEE

**Christopher Ebang Ngomo, ici à la brigade de gendarmerie de Siat Gabon à Mitzic.**

AEE  
Libreville/Gabon

CHRISTOPHER Ebang Ngomo, alias "Messi M'Obiang Ange Noël", la trentaine, a été pris en flagrant délit de détention de plusieurs bottes de chanvre indien par les gendarmes, dans un quartier de la ville de Mitzic, chef-lieu du département de l'Okano. L'homme, selon une source judiciaire, serait un récidiviste et un habitué de la prison. " Il y a quelques mois il est sorti de prison, où il avait

été condamné à 5 mois, par le tribunal de première instance d'Oyem, pour vol aggravé de deux tonnes de ciment dans un chantier de construction, où il exerçait à Oyem. Et aujourd'hui il est arrêté pour trafic et détention de stupéfiant ", confie la source judiciaire. En effet, Christopher Ebang Ngomo, employé dans un chantier forestier de Mitzic, est sorti du site pour se ravitailler en drogue chez son dealer habituel. Un certain "La Feuille". " Il a payé sa

merchandise composée de chanvre indien et de comprimés de Cobolo pour un montant d'environ 100 mille francs. Et il était question pour lui de regagner le site avec ses produits ", avance la source. Avant de poursuivre : " Car, là-bas, le trafic est beaucoup plus juteux et ces stupéfiants coûtent une fortune lorsqu'on les revend sur le chantier". Christopher Ebang Ngomo avoue s'être ravitaillé pour trois mois, afin d'éviter

la pénurie et de pouvoir consommer, puis de revendre son produit à ses collègues. Selon lui, ces drogues leur donnent beaucoup de force pour travailler. Raison pour laquelle les ouvriers forestiers en consomment sur le chantier. Malheureusement pour le trafiquant présumé, il ne savait pas que ses mouvements étaient épiés au centre-ville par les agents de la brigade de gendarmerie de SIAT,

qui étaient déjà informés de ce trafic de stupéfiants qui prospérait dans les chantiers forestiers, dont Christopher Ebang Ngomo en faisait sa principale activité. Ne se rendant pas compte qu'il est filé, après avoir rempli son sac chez "La Feuille", Christopher est cueilli en pleine route au moment où il s'apprêtait à regagner d'abord son domicile avant de rallier le chantier. Quant à "La Feuille", activement recherché par les gendarmes, il réussit à prendre la clé des champs après avoir eu vent de l'arrestation de son client. Christopher Ebang Ngomo est accusé de détention de stupéfiants, délits prévus et réprimés par les articles 602 et 206 du nouveau Code pénal. Présenté devant le parquet d'Oyem hier, il a été placé en détention préventive à la maison d'arrêt de cette ville, dans l'attente de son énième jugement.

MINISTERE DE L'ECONOMIE ET DES PARTICIPATIONS  
CABINET DU MINISTRE  
N° 0349 /MEP/CAB-M/DC



### COMMUNIQUE

Dans le cadre de la politique de création d'emploi du Comité de Transition et la Restauration des Institutions (CTRI) au profit des jeunes diplômés et de la promotion des Agents publics, le Ministère de l'Economie et des Participations organise, en collaboration avec la commission de la CEMAC, un concours Spécial d'entrée à l'Institut de l'Economie et des Finances-Pôle Régional de formation des régies financières de l'Afrique Centrale (IEF-PR).

Le concours est ouvert pour deux cent (200) places, à raison de cent (100) pour les candidatures externes et cent (100) autres pour les candidatures internes. Les auditeurs reçus pour la formation se répartiront par administration ainsi qu'il suit :

N°	Filières de Formation	Candidats externes (Jeunes diplômés sans emploi)	Candidats internes (Jeunes diplômés exerçant déjà dans l'administration concernée)	Total
1	Administration Economique et Financière	25	/	25
2	Douane	25	30	55
3	Impôts	25	30	55
4	Trésor	25	/	25
5	Dette	/	15	15
6	Concurrence	/	15	15
7	Statistiques	/	10	10
	Total	100	100	200

Il reste entendu que les Candidats internes sont les Agents de l'État exerçant dans les administrations de rattachement des corps concernés et qui remplissent les conditions académiques requises.

Les candidats externes doivent être âgés de 32 ans au plus et justifier, au minimum, d'un diplôme de niveau bac+4 ou d'un diplôme reconnu équivalent dans l'un des domaines suivants :

- > Economie ;
- > Gestion ;
- > Comptabilité ;
- > Droit.

Les dossiers de candidature devront être déposés à la Direction Générale de l'Institut de l'Economie et des Finances et comporter :

- > 1 demande manuscrite ;
- > 1 photocopie légalisée du diplôme ;
- > 1 extrait du casier judiciaire
- > 1 acte de naissance légalisé.

Fait à Libreville, le 09 OCT. 2023

Ministre de l'Economie et des Participations

